

IMAGERIE INITIAL

21 heures

Public concerné

opérateurs, superviseurs sûreté, agents de sûreté, agents de sécurité

Encadrement

formateur certifié

Validation

- QCM Théorique
- note minimale : 12/20

Programme

- Les règlementations
- Histoire de la sûreté aérienne et tendances actuelles
- La législation autour de la sûreté • Les explosifs et les engins explosifs improvisés (EEI, EEC ou IED)
- Pratique imagerie aux rayons X
- Théorie et équipements d'imagerie aux rayons X
- Fonctionnement interne des équipements
- Les techniques d'imagerie du fret et du courrier
- Santé et sécurité
- Identifier les armes et les EEI aux rayons X
- Imagerie des bagages et du fret
- Pratique sur un simulateur.

Numéro d'autorisation

N° d'autorisation d'exercice CNAPS : Remire-Montjoly FOR-973-2023-06-14-20180585849; Le Lamentin FOR-972-2026-11-19-20210586599; Wasquehal FOR-059-2026-11-08-20210585036; Pusignan FOR-069-2027-01-19-20210590823; Marignane FOR-013-2026-10-14-20210582258; Nice FOR-006-2026-10-14-20210582285; Pointe-à-Pitre FOR-971-2026-11-19-20210586598; Blagnac POR-031-2026-12-03-20210587238; Rungis FOR-094-2023-04-12-20180587609; Sainte-Marie FOR-974-2023-07-30-20180663194; Mamoudzou FOR-973-2023-07-30-20180663202; Tremblay-en-France FOR-093-2022-07-21-20170611151; Saint Herblain FOR-044-2023-07-04-20180636006

Le + camas

- + Méthode pédagogique active et innovante permettant aux apprenants d'être acteurs de la formation
- + Formateurs professionnels du métier pour vous apporter une réelle expertise
- + Des formations complètes sur les plans théorique et pratique.